Concevoir la formation.
Développer les compétences.

Comptable spécialisé·e·x kv edupool

Patronage: SwissAccounting, Société suisse des employés de commerce

Description de filière

Valable pour les formations débutant en automne 2018.

Première application de l'examen mars 2025.

kv edupool AG · Baarerstrasse 77 · 6300 Zug
Telefon 041 726 55 66 · info@kv-edupool.ch · kv-edupool.ch

Inhaltsverzeichnis

1. Prestataire pour la formation de Comptable spécialisé·e·x kv edupool 4

2. Organismes responsables et dates des examens 4

3. Concept de formation 5

3.1 Groupes cibles 5

3.2 Objectifs pédagogiques 5

3.3 Niveaux taxonomiques 6

3.4 Aperçu des disciplines enseignées 7

3.5 Exigences personnelles 7

3.6 Exigences professionnelles 7

3.7 Durée 7

3.8 Diplôme 7

4. Matériel pédagogique recommandé 8

5. Contenus et objectifs pédagogiques 9

5.1 Comptabilité financière 9

5.2 Taxe sur la valeur ajoutée 13

5.3 Assurances sociales 15

5.4 Gestion financière 17

6. Enseigner et apprendre 21

6.1 Méthodologie 21

6.2 Moyens pédagogiques 21

6.3 Concept d'enseignement 21

6.4 Rôle des enseignants 22

7. Conditions-cadres quant à la forme 22

Votre bénéfice personnel.

Vous aimez les chiffres et vous souhaitez développer et approfondir vos connaissances en comptabilité. La filière Comptable spécialisé·e·x kv edupool vous apportera de solides connaissances dans les domaines de la comptabilité financière, de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des assurances sociales et de la gestion financière. La grande expérience orientée sur la pratique que vous aurez acquise, vous qualifiera en vue d'effectuer des tâches complexes, intéressantes et variées et vous permettra d'accomplir un travail de manière autonome dans le domaine de la comptabilité financière et analytique. Vous bénéficierez en outre de perspectives d'évolution professionnelle attrayantes. Le diplôme de Comptable spécialisé·e·x kv edupool est reconnu dans les conditions d'admission à l'examen professionnel de Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral.

kv edupool – le label de qualité pour la formation commerciale continue.

kv edupool est le plus grand réseau suisse de formation dans les domaines du commerce et de la gestion d'entreprise. Outre le développement de filières de formation, de médias didactiques et de contenus de cours axés sur la pratique, kv edupool se charge également d'organiser des examens répondant aux normes de qualité les plus élevées. Ainsi, kv edupool fait passer des examens à plus de 4000 personnes chaque année et remet des diplômes et certificats reconnus dans toute la Suisse et cocertifiés par la Société suisse des employés de commerce.

1. Prestataire pour la formation de Comptable spécialisé·e·x kv edupool

Cette filière de formation reconnue dans toute la Suisse est un produit certifié par kv edupool. Ce produit de formation ne peut être proposé et dispensé exclusivement que par les écoles partenaires accréditées.

Le Secrétariat de l'école ou la page respective du site Web vous donnera de plus amples informations au sujet de la réalisation des cours de formation.

Sous www.kv-edupool.ch, vous trouverez les écoles partenaires accréditées dispensant les filières de formation.

2. Organismes responsables et dates des examens

Direction de la filière de formation	Daniel Gfeller	daniel.gfeller@kv-edupool.ch
Secrétariat d'examen	kv edupool AG, 6300 Zug	www.kv-edupool.ch
	Anika Bühler	anika.buehler@kv-edupool.ch Téléphone 041 726 55 92
Date des examens	www.kv-edupool.ch	

3. Concept de formation

3.1 Groupes cibles

- Collaborateurs et collaboratrices d'un service comptable
- Praticiens/praticiennes et indépendants/indépendantes souhaitant acquérir des connaissances spécialisées exhaustives
- Nouveaux venus et personnes en reconversion ou en réinsertion professionnelle dans le domaine de la comptabilité
- Personnes souhaitant acquérir des bases solides en vue d'une formation avancée (par exemple Spécialiste en finance et comptabilité ou Agent(e) fiduciaire avec brevet fédéral)

3.2 Objectifs pédagogiques

Les connaissances acquises constituent une base solide pour travailler au sein de la comptabilité d'une entreprise et elles confèrent notamment les compétences suivantes:

- Travailler de manière autonome dans le domaine de la comptabilité financière
- Utiliser les connaissances de base dans le domaine des assurances sociales
- Appliquer à bon escient les dispositions légales en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
- Soutenir l'entreprise lors de l'établissement du bouclement des comptes annuels et s'occuper de sa gestion financière
- Poser les bases pour accéder à la formation débouchant sur le brevet fédéral

3.3 Niveaux taxonomiques

Niveaux	Taxonomie*	Explications	Verbes s'appliquant
C1	**Connaissances** • Connaissances des faits • Connaître	Les étudiants sont en mesure de reproduire ce qu'ils ont appris précédemment. Les matières sur lesquelles portent les examens doivent être apprises par cœur ou doivent être exercées.	Compléter, décrire, définir, démontrer dénommer, dépeindre, dessiner, énoncer, énumérer, exécuter, expliciter, exprimer, formuler, montrer, préciser, présenter, rédiger, reproduire, spécifier.
C2	**Compréhension** • Comprendre • Justifier avec ses propres mots	Les étudiants expliquent, par exemple, une notion, une formule, un état de fait ou un appareil. La preuve de leur compréhension se manifeste en ce sens qu'ils ont en mémoire ou à l'esprit ce qu'ils ont appris et qui se distingue pourtant complètement du contexte de l'exemple qu'ils ont appris. De cette manière, les étudiants peuvent expliquer, par exemple, un état de fait dans un langage familier ou encore présenter d'une façon graphique les rapports de connexité ou corrélations.	Adapter, analyser, alléguer, arranger, attribuer, cataloguer, classer classifier, commenter, comparer, décrire, définir, distinguer, différencier, expliquer, grouper, interpréter, justifier, motiver, préciser, reproduire, traduire.
C3	**Application** • Mise en pratique de contenus pédagogiques unidimensionnels Exemple extraits de sa propre pratique	Les étudiants appliquent ce qu'ils ont appris mais dans une toute nouvelle situation. Cette situation de mise en pratique n'a encore jamais été le cas jusqu'à présent dans cet enseignement.	Appliquer, apprécier, calculer, catégoriser, clarifier, classer, considérer, déduire, définir, déterminer, développer, différencier, distinguer, dresser, élaborer, estimer, évaluer, exécuter, formuler, interpréter, jauger, juger, justifier, modifier, motiver, particulariser, prouver, quantifier, résoudre, réaliser, spécifier, transposer.

*Les niveaux taxonomiques supérieurs comprennent toujours le niveau taxonomique inférieur. V1.0

3.4 Aperçu des disciplines enseignées

Matière obligatoire	Nombre de cours
Comptabilité financière	80
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	40
Assurances sociales	40
Gestion financière	80
Mise en réseau et entraînement en vue des examens	10
Total des cours	**250**

Le nombre de cours recommandé doit être interprété comme étant une consigne minimale.

3.5 Exigences personnelles

- Aimer apprendre
- Avoir la volonté de suivre une formation intensive et, grâce à un esprit d'initiative particulier, de consacrer 3 à 4 heures hebdomadaires pour apprendre en autodidacte
- Participation régulière à l'enseignement

3.6 Exigences professionnelles

Obligatoire

- Connaissances préalables dans le domaine commercial
- Connaissances de base en comptabilité (niveau d'après le niveau du test d'auto-évaluation comptabilité – connaissances générales disponible sur www.kv-edupool.ch)
- Avoir au moins deux ans d'expériences professionnelles générales (l'apprentissage est pris en compte)
- Bonne maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit (niveau C1)

Recommandé

- Diplôme d'une école de commerce ou une formation commerciale ou encore formation de base équivalente

3.7 Durée

Environ 2 à 3 semestres (suivant le modèle d'école appliqué), cet enseignement se déroulant en cours d'emploi.

3.8 Diplôme

Les candidats et candidates ayant réussi leur examen recevront le diplôme de Comptable spécialisé·e·x kv edupool, reconnu dans toute la Suisse co-signé par la Société suisse des employés de commerce ainsi que par SwissAccounting (ancien. SWISCO Chambre des Experts en Finance et en Controlling, qui est la plus importante association en la matière en Suisse).

4. Matériel pédagogique recommandé

Titre	Source d'approvisionnement
CO/CC	
Assurances sociales (Eveline Chassot)	www.kv-edupool.ch (eShop)
Comptabilité analytique d'exploitation Calcul des coûts et prix de revient (A. Winiger, U. Prochinig)	Éditions Loisirs et Pédagogie, https://editionslep.ch/
Comptabilité analytique d'exploitation Calcul des coûts et prix de revient – Solutions (A. Winiger, U. Prochinig)	
Comptabilité analytique d'exploitation Exercices supplémentaires avec solutions (A. Winiger, U. Prochinig)	
Comptabilité financière 1 Pratique de la comptabilité financière (F. Carlen, A. Riniker, F. Gianini)	
Comptabilité financière 1 Solutions (F. Carlen, A. Riniker, F. Gianini)	
La comptabilité comme instrument de gestion Théorie et exercices (U. Prochinig, J. Leimgruber)	
La comptabilité comme instrument de gestion Solutions (U. Prochinig, J. Leimgruber)	
Textes officiels de lois et d'ordonnances: • 641.20.F – Loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée (Loi sur la TVA, LTVA) • 641.201.F – Ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée (OTVA)	www.bundespublikationen.admin.ch **Seules les versions originales seront admises à l'examen, pas d'impressions de fichiers en format PDF !**
Textes législatifs de l'AVS	www.shop.ahv-iv.ch
Les lois fiscales de la Confédération (D. Gygax/Th. Gerber)	Éditions Steuern und Recht GmbH

La liste des moyens auxiliaires admis de l'année dans laquelle se déroulent l'examen spécifie le matériel pédagogique admis à l'examen en vue d'obtenir le diplôme.

Par ailleurs, les écoles partenaires accréditées pourront disposer des différentes épreuves ayant eu cours lors d'examens d'années écoulées.

5. Contenus et objectifs pédagogiques

Les contenus concrétisent les objectifs pédagogiques et peuvent dès lors être intervertis au sein même des domaines de travail.

5.1 Comptabilité financière

Les participants disposent de connaissances approfondies en matière de comptabilité financière d'une entreprise. Ils saisissent correctement les mouvements et les transactions commerciales et sont en mesure d'accomplir les travaux de bouclement comptable de fin d'année.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants comprennent **les tâches, les sous-domaines et l'organisation de la comptabilité** et ils sont en mesure de les décrire.	• Tâches de la comptabilité (instrument de planification, de gestion et de contrôle). • Sous-domaines de la comptabilité et leurs composantes. • Eléments faisant partie d'un rapport annuel de gestion selon les dispositions du Code des obligations.	2	C1
Les participants comprennent le **système de la comptabilité en partie double** et savent aussi s'en servir.	• Comptabiliser les transactions commerciales (y compris les relevés de comptes courants, l'impôt anticipé, les paiements par cartes de crédit et par cartes bancaires). • Tenir le journal, le grand livre et les divers comptes. • Établir le bilan et le compte de résultat.	2	C3
Les participants sont capables **d'interpréter les principes comptables et les dispositions relatives à la comptabilité selon le Code des obligations** et de les appliquer correctement aux opérations comptables.	• Savoir faire la distinction entre la tenue d'une comptabilité et la présentation des comptes et connaître, ainsi qu'appliquer, leurs principes (principe de régularité et règles fondamentales de l'établissement des comptes). • Connaître les différences essentielles entre les dispositions du Code des obligations et les normes relatives à la présentation des comptes, telles que notamment les **R**ecommandations relatives à la **P**résentation des **C**omptes *Swiss GAAP* **RPC**, les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les US GAAP.	4	C3
Les participants savent expliquer **le plan comptable général suisse pour les PME** et l'appliquer.	• Expliquer la structure du plan comptable PME selon le principe du regroupement des comptes du plan comptable dans le cadre du bouclement.	1	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants sont en mesure de calculer et de comptabiliser les **amortissements**.	• Amortissement linéaire et dégressif (sans amortissement basé sur valeur de remplacement). • Méthodes directe et indirecte. • Bénéfices d'aliénation et pertes d'aliénation.	6	C3
Les participants sont en mesure d'estimer les **pertes sur débiteurs et les corrections de valeur (ducroire)** et de procéder aux écritures comptables nécessaires.	• Procéder aux écritures comptables en lien avec des pertes définitives sur débiteurs (avance sur frais, perte, encaissement subséquent, intérêt de retard). • Calculer et comptabiliser les corrections de valeur sur créances provenant de livraisons et prestations fournies.	2	C3
Les participants sont en mesure de comprendre la signification **des comptes actifs et passifs de régularisation (comptes transitoires)** et de procéder aux écritures comptables y relatives.	• Tenue des comptes avec extourne des écritures (la tenue des comptes «dormants/sans extourne» ne fait pas l'objet des examens).	4	C3
Les participants reconnaissent la nécessité de constituer des **provisions** et sont en mesure de les estimer.	• Constitution • Dissolution • Utilisation	2	C3
Les participants sont aptes à déterminer et comptabiliser les opérations relatives aux **comptes de stocks** (stocks de marchandises, matériaux, matériel, produits finis et non finis, ordres de production en cours non facturés et prestations de service non facturées).	• Calcul du prix de revient d'achat des marchandises acquises et vendues, calcul du produit net des ventes et du bénéfice brut. • Variations des stocks avec inventaire intermittent. • Variations des stocks avec inventaire permanent (sans valorisation selon la méthode «FIFO», ni celle du coût unitaire moyen pondéré (CUMP), ni celle au prix de cession; produits finis et non finis). • Comptabiliser les prestations propres dans l'entreprise de production. • Établir le compte de résultat par nature des entreprises de production.	7	C3
Les participants sont en mesure de tenir de manière autonome une **comptabilité des postes ouverts** pour les créances sur les clients (débiteurs) et les dettes envers les fournisseurs (créanciers).	• Passer les écritures concernant les opérations commerciales en devises étrangères, ainsi que la TVA. • Méthode avec ou sans extourne après la réouverture des comptes.	4	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
	• Connaître les avantages et les inconvénients de la comptabilité des postes ouverts.		
Les participants sont en mesure de calculer et de procéder aux écritures comptables des transactions commerciales en **devises étrangères**.	• Conversion des monnaies étrangères, calcul des cours (y compris parités). • Écritures comptables selon la méthode des 4 colonnes et de la comptabilité des postes ouverts.	4	C3
Les participants sont en mesure de calculer et de comptabiliser correctement les transactions commerciales, ainsi que **la taxe sur la valeur ajoutée**.	• Méthode au brut et méthode au net. • Contre-prestation reçue et convenue. • Méthode du décompte effectif et méthode des taux de la dette fiscale nette. • Comptabiliser le décompte avec l'Administration fédérale des contributions AFC (pas besoin de remplir des formulaires).	8	C3
Les participants sont en mesure de traiter correctement **les charges de personnel**, d'en effectuer les calculs et de les enregistrer.	• Établir des décomptes de salaire et des notes de frais simples et les comptabiliser. • Calculer et comptabiliser les cotisations des employeurs.	4	C3
Les participants sont en mesure de regrouper et de structurer correctement les comptes pour établir le **bilan et le compte de résultat**. Ils connaissent les éléments et le but de l'annexe.	• Structure minimale selon les dispositions du Code des obligations. • Comptes de résultat multiniveaux (bénéfice brut, EBITDA, EBIT, résultat d'exploitation avant et après résultats hors exploitation, résultat de l'entreprise avant et après impôts). • Connaître les éléments et le but de l'annexe.	4	C3
Les participants sont en mesure de comptabiliser correctement les opérations commerciales d'une **entreprise individuelle.** Ils sont également en mesure de déterminer le revenu de l'entrepreneur.	• Tenir et boucler le compte privé. • Y enregistrer tous les prélèvements et versements privés (y compris la consommation propre). • Comptabiliser les variations du capital. • Comptabiliser le résultat. • Calculer le revenu d'entrepreneur (résultat commercial, propre salaire, intérêt sur le capital propre).	5	C3
En matière de **société anonyme**, les participants sont en mesure de traiter les problèmes qui se posent lors de la constitution d'une SA. Evaluer, calculer et comptabiliser l'emploi du bénéfice	• Enregistrer les écritures comptables lors de la constitution d'une SA (souscription, libération).	7	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
résultant du bilan, ainsi que l'effet d'une augmentation de capital.	• Établir le tableau de répartition du bénéfice et le comptabiliser (y compris les versements y relatifs). • Comptabiliser les augmentations de capital (souscription, libération avec ou sans agio). • Comptabiliser une perte de l'exercice.		
En matière de **société à responsabilité limitée (Sàrl)**, les participants sont en mesure de traiter les problèmes qui se posent lors de la constitution d'une Sàrl. Evaluer, calculer et comptabiliser l'emploi du bénéfice résultant du bilan.	• Enregistrer les écritures comptables lors de la constitution d'une Sàrl. • Établir le tableau de répartition du bénéfice de l'exercice et le comptabiliser (y compris les versements y relatifs). • Comptabiliser une perte de l'exercice (avec ou sans obligation de faire des versements supplémentaires).	2	C3
Les participants sont en mesure de comprendre les **principes d'évaluation et les dispositions en la matière** selon le Code des obligations et sont aptes à les appliquer.	• Connaître et appliquer les principes d'évaluation et les dispositions en vertu des articles 960 à 960e CO. • Évaluer l'impact des différentes évaluations sur le résultat et sur le capital propre de l'entreprise.	4	C3
Les participants peuvent porter un jugement sur les problèmes qui se posent avec les **réserves latentes**, savent les calculer et les traiter comptablement.	• Connaître et appliquer les dispositions légales relatives à la constitution de réserves latentes, à leur dissolution et à leur présentation. • En connaître les avantages et les inconvénients. • Constituer et dissoudre des réserves latentes. Calculer, ainsi qu'apprécier leur incidence sur le résultat externe et le capital propre externe. • Apurement du bilan et du compte de résultat (passage d'une présentation externe des comptes à une présentation à usage interne). • Calculer la dissolution nette et juger de la nécessité d'une éventuelle publication.	8	C3

5.2 Taxe sur la valeur ajoutée

Les participants sont en mesure de comprendre la systématique de la taxe sur la valeur ajoutée dans notre pays et appliquent dès lors les dispositions légales en la matière en comptabilité financière.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants sont aptes à comprendre les **dispositions générales en la matière**, savent aussi les reproduire, les formuler et les appliquer.	• Bases juridiques. • Principe de la perception à chaque stade avec déduction de l'impôt préalable. • Définition du territoire suisse. • Livraisons de biens et fourniture de prestations de services. • Lieu de la livraison et de la fourniture de prestations de services.	4	C3
Les participants sont en mesure de déterminer **l'assujettissement** (obligation fiscale), de qualifier des situations fiscales concrètes et de les interpréter.	• Principe de l'obligation fiscale et de son exonération. • Renonciation à être libéré de l'assujettissement. • Début et fin de l'assujettissement et de la libération de l'assujettissement. • Succession fiscale, représentation fiscale, responsabilité solidaire.	4	C3
Les participants sont en mesure de distinguer les **objets fiscaux,** de qualifier des situations fiscales concrètes et de les interpréter.	• Principes. • Pluralités des prestations. • Prestations exclues. • Option pour l'imposition des prestations exclues de la TVA. • Prestations exonérées de la TVA.	4	C3
Les participants sont en mesure d'exécuter **le calcul et le transfert de l'impôt.**	• Base de calcul (assiette) en cas de livraisons et de fourniture de prestations de services. • Imposition de la marge. • Répartition de la contre-prestation par taux. • Facturation et transfert de l'impôt.	4	C3
Les participants sont en mesure d'appliquer correctement les différents **taux d'imposition.**	• Taux réduit d'imposition. • Taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement.	2	C3
Les participants sont aptes à calculer, appliquer et à faire valoir les **déductions de l'impôt préalable**.	• Principe et exclusions. • Déduction de l'impôt préalable fictif. • Double affectation (correction de l'impôt préalable).	6	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
	• Possibilités de correction de l'impôt préalable. • Simplifications de la correction de l'impôt préalable en cas d'activités accessoires. • Réduction de la déduction de l'impôt préalable.		
Les participants comprennent le concept des **corrections de l'impôt préalable**.	• Principes et bases de calcul. • Prestations à soi-même. • Dégrèvement ultérieur de l'impôt préalable.	4	C3
Les participants comprennent la détermination, la naissance et la prescription de la **créance fiscale** et savent aussi l'appliquer.	• Genres de décompte et périodes de décompte. • Versement et remboursement de l'impôt. • Méthode des taux de la dette fiscale nette. • Méthode des taux forfaitaires. • Procédure de déclaration. • Prescriptions.	4	C3 C3 C3 C1 C1 C1
Les participants connaissent **l'impôt sur les acquisitions** et savent aussi en adopter les éléments.	• Principes et bases de calcul.	2	C3
Les participants sont en mesure d'énoncer l'impôt sur **l'importation d'objets et de marchandises.**	• Obligation fiscale et objet de l'impôt. • Bases de calcul (assiette).	2	C1
Les participants savent mentionner les **autorités compétentes** en matière de décomptes de la TVA, la **procédure** applicable et les **dispositions pénales** y relatives et savent aussi comment établir les décomptes.	• Établir les décomptes. • Concordance du chiffre d'affaires et de l'impôt préalable. • Comptabilité et conservation des livres et des documents comptables.	4	C3

5.3 Assurances sociales

Les participants acquièrent les bases en matière d'assurances sociales, lesquelles sont utilisées par les employeurs dans leurs décomptes. Les participants appliquent correctement les directives des organismes d'assurances sociales en vue de saisir et d'acquitter les cotisations; par ailleurs, les participants savent également vérifier la justesse de versements d'indemnités journalières qui reviennent aux employeurs. Ils établissent des décomptes simples de salaires de salariés employés au mois ou à l'heure et savent déceler des types incorrects de salaires et des calculs erronés.

Objectifs pédagogique	Contenus	Cours	Degré
Les participants appliquent les **bases fondamentales** des assurances sociales les plus importantes en Suisse dans la vie professionnelle quotidienne et ils sont aussi capables de donner des renseignements à ce propos.	• Faire la distinction au sein de l'entreprise entre le régime obligatoire des assurances sociales et les assurances privées. • Définir les objectifs et les compétences de chacun des trois piliers du concept de la sécurité sociale en Suisse. • Exposer le statut et les obligations d'une part des salariés et d'autre part des employeurs en matière d'assurances sociales. • Reconnaître le statut spécifique et les obligations des personnes de condition indépendante au sein même du système des assurances sociales suisses. • Etre conscient de la responsabilité à l'égard du régime obligatoire des assurances sociales suisses.	8	C2
Les participants savent calculer les **cotisations** (montant des cotisations paritaires entre salariés et employeurs) et savent aussi établir les décomptes en matière d'assurances sociales.	• Calcul des cotisations de l'AVS, AI, APG, du régime obligatoire de l'assurance-accidents (LAA) et l'assurance-chômage (LACI). • Appliquer le salaire assuré maximum en matière de LAA et de la LACI ainsi qu'en matière de 2e pilier (loi sur la prévoyance professionnelle) dans les divers décomptes possibles. • Calcul des cotisations du 2e pilier (loi sur la prévoyance professionnelle, LPP). • Calculer le salaire coordonné assuré dans le régime de la prévoyance professionnelle. • Calcul des cotisations de l'assurance des indemnités journalières en cas de maladie (LCA).	8	C3

Objectifs pédagogique	Contenus	Cours	Degré
	• Calculer les cotisations d'employeur pour le régime des allocations familiales. • Savoir appréhender les effets des cotisations en matière d'assurances sociales sur le salaire d'un collaborateur ou d'une collaboratrice.		
Les participants exécutent de manière indépendante à l'égard des assurances sociales des **décomptes** (déclarations) et les quantifient.	• Établir des décomptes à l'égard de l'AVS (y compris AI, APG, AC) ainsi que de calculer les cotisations imputables à l'employeur et les frais d'administration relatifs à l'AVS. • Établir des décomptes à l'égard du régime obligatoire de l'assurance-accidents y compris le calcul des cotisations imputables à l'employeur à l'assurance-accidents obligatoire.	8	C3
Les participants sont en mesure de calculer les **versements des assurances sociales** à l'employeur.	• Calculer les indemnités journalières de l'assurance-accidents obligatoire (entrée des paiements, contrôle). • Calcul des indemnités relevant des APG, y compris l'allocation de maternité et de paternité (entrée des paiements, contrôle).	4	C3
Les participants établissent des **décomptes de salaire** et les **certificats de salaire** y relatifs.	• Établir des décomptes simples de salaire pour les salariés engagés au mois ou à l'heure (y compris les heures supplémentaires, travail supplémentaire, indemnités journalières en cas d'accident ou de maladie, indemnités journalières APG, indemnités pour jours de vacances et jours fériés, 13e mois de salaire). • Établir un décompte de salaire en cas d'entrée ou de sortie dans le courant du mois. • Délimiter les types de salaire soumis à l'AVS et ceux non soumis • Etablir les certificats de salaire respectifs.	12	C3

5.4 Gestion financière

Les participants dressent un tableau des flux de trésorerie en tant que partie du bouclement annuel, ainsi que des plans financiers prévisionnels dans le cadre de la planification globale. Les participants analysent l'état du patrimoine, les résultats et la situation financière d'une entreprise.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants comprennent la structure **du tableau des flux de trésorerie**, savent le décrire et le dresser.	• Définitions, bases légales et but • Tableau des flux de trésorerie (tableau basé sur les types de fonds «Liquidités» ou «Liquidités nettes») • Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, d'investissement et de financement • Détermination directe et indirecte des flux financiers découlant de l'activité d'exploitation (cashflow)	12	C3
Les participants sont en mesure de développer une **planification financière** simple et savent aussi l'interpréter.	• Définitions, déroulement, but de la budgétisation ainsi que de la planification à moyen terme.	2	C3
Les participants sont en mesure de reconnaître les rapports de connexité entre les **plans globaux** (plans généraux) et de relier ensemble ou de comprendre les liens entre les diverses composantes individuelles.	• Bilan prévisionnel • Compte de résultat prévisionnel (en fait budget du compte de résultat) • Tableau des flux de trésorerie prévisionnel (planification financière, budget des liquidités)	14	C3
Les participants sont en mesure d'exécuter une **analyse du bilan** et du **compte de résultat** et d'interpréter correctement les résultats.	• Définitions • Buts	2	C3
Les participants comprennent la **structure du bilan** à des fins d'analyse et savent aussi l'interpréter et l'évaluer correctement.	• Intensité de l'actif immobilisé • Degré de financement étranger et de financement propre • Degrés 1, 2 et 3 de liquidités • Degré de couverture des immobilisations 2, Règle d'or du bilan.	4	C3
Les participants effectuent des calculs de manière indépendante au sujet de la **rentabilité** (de l'entreprise) et sont aussi aptes à l'interpréter.	• Rentabilité du capital (rentabilité du capital total investi et rentabilité du capital propre) (sans systèmes de chiffres clés, ROIC et EVA). • Rentabilité du chiffre d'affaires (marge brute, marge EBIT et marge de bénéfice net)	4	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants exécutent une **analyse du cashflow** et apprécient les résultats.	• Marge du cashflow • Cash-flow libre (free cash-flow) • Facteur d'endettement et facteur de couverture des intérêts	2	C3
Les participants savent calculer les **chiffres-clés de l'activité** et les interpréter.	• Rotation des stocks et durée du stockage • Délai des débiteurs et délai des créanciers	2	C3

Les participants connaissent la structure de la comptabilité analytique. Ils savent enregistrer les coûts selon un plan donné des centres de coûts et porteurs de coûts. Ils connaissent la comptabilité analytique d'exploitation, comme faisant partie d'un système intégré d'information et de gestion. Ils comprennent la structure du calcul de la marge contributive et ils utilisent des outils en vue d'une prise de décision opérationnelle.

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants connaissent l'esprit et le but, l'organisation ainsi que les fonctions de la comptabilité analytique et savent décrire tous ces éléments.	• Structure et éléments de la comptabilité analytique (coûts par nature, par centres de coûts, par porteurs de coûts ou prix de revient). • Domaine d'activité et utilité au sein de l'entreprise. • Relation entre la comptabilité analytique et les divers calculs et analyses.	2	C1
Les participants sont en mesure de présenter les différences existant entre la comptabilité financière et la comptabilité analytique et sont capables de procéder aux délimitations matérielles.	• Traiter les délimitations matérielles entre la comptabilité financière et la comptabilité analytique.	2	C3
Les participants connaissent la nature des coûts et les genres de prestations. Ils savent les présenter, les distinguer et les appliquer correctement.	• Coûts directs et indirects. • Principes d'allocation des coûts. • Coût des matières (sans valorisation selon la méthode «FIFO» ni celle du coût unitaire moyen pondéré (CUMP), ni celle au prix de cession). • Coûts de personnel. • Coûts d'amortissement (sans modification ultérieure de la durée d'utilisation). • Coûts d'intérêts.	6	C3
Les participants sont en mesure de mettre en forme et d'appliquer un calcul	• Constitution et répartition. • Détermination des taux de frais.	2	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
par centres de coûts d'après des critères significatifs.	• Répartition de centres de coûts secondaires (sans prestations réciproques). • Imputation de centres de coûts principaux.		
Les participants savent élaborer une comptabilité analytique d'après des critères pertinents. Ils savent effectuer les calculs nécessaires et également interpréter les résultats.	• Constitution et répartition. • Variations des stocks de produits finis et non finis (seulement les comptes d'inventaire intermittent). • Coûts de la production, des produits finis et des produits vendus.	2	C3
Les participants sont en mesure d'établir un compte d'exploitation sur la base de coûts complets à l'aide d'un modèle de «décompte d'exploitation» (sans la présentation sous forme de comptes et de formulaires).	• Selon les coûts effectifs. • Selon les coûts normaux.	8	C3
Les participants sont en mesure d'établir des comptes de résultat, de les interpréter et de les justifier.	• Compte de résultat basé sur les coûts de fabrication (méthode des coûts complets) par porteurs de coûts. • Compte de résultat basé sur le prix de revient des produits vendus.	4	C3
Les participants sont en mesure d'effectuer des calculs et des analyses.	• Calcul par majorations. • Calcul des coûts globaux et unitaires. • Calcul basé sur les coûts effectifs et normaux. • Calcul prévisionnel et a posteriori.	4	C3
Les participants sont en mesure de distinguer les coûts fixes et variables sur la base d'indications claires (sans toutefois appliquer les méthodes de séparation des coûts).	• Signification des coûts variables. • Signification des coûts fixes. • Modèles de calculs avec des coûts variables et des coûts fixes.	2	C2
Les participants sont en mesure de comprendre les approches du calcul de la marge contributive (MC) et savent aussi les appliquer.	• Déterminer les marges contributives. • Identifier des marges contributives ou des taux de majoration pour les marges contributives. • Calcul de la marge contributive à un seul degré. • Ne feront pas l'objet des examens: Décompte d'exploitation sur la base des coûts partiels.	2	C3

Objectifs pédagogiques	Contenus	Cours	Degré
Les participants sont en mesure d'effectuer des calculs pour une prise de décision sur la base des coûts partiels et de les interpréter.	• Calcul du seuil de rentabilité (break-even), en quantité et en valeur. • Calcul de chiffres d'affaires à réaliser en fonction d'un objectif de bénéfice. • Calcul à l'aide des coûts partiels. • Ne feront pas l'objet des examens : Les calculs décisionnels dans des situations de goulet (goulot) d'étranglement (goulet – MC). Propre production/fabrication ou externalisation (make or buy). Représenter le seuil de rentabilité sur la base d'un graphique.	4	C3

6. Enseigner et apprendre

6.1 Méthodologie

Afin d'atteindre l'objectif, à savoir dispenser aux étudiants une formation proche de la pratique professionnelle ainsi que de délivrer une compétence méthodologique dans les différentes branches et disciplines enseignées, il est nécessaire de déployer par principe plusieurs méthodes pédagogiques. Avoir un bon rythme dans l'enseignement et passer d'une méthode didactique à l'autre ont des effets très positifs sur la faculté des étudiants se consacrant à la formation de Comptable spécialisé·e·x. Cela n'empêche toutefois pas d'effectuer des contrôles sur la façon dont ont été compris les différents thèmes enseignés, autrement dit, de contrôler les acquis des étudiants. Aussi conviendra-t-il d'examiner et de mettre en œuvre pour chaque branche enseignée les formes d'enseignement et d'apprentissage suivantes:

Apprentissage de bases

- Enseignement frontal /discussion guidée
- Discussion plénière
- Préparer un bref exposé sur un thème enseigné

Apprentissage d'application des connaissances

- Études de cas
- Discussions en groupe
- Brefs jeux de rôles
- Mise en œuvre de vidéos
- Recherche de thème sur Internet
- Recueillir des annonces / des rapports dans des journaux et dans des magazines et les analyser

Apprentissage en profondeur

- Appréhender les déroulements dans sa propre entreprise
- Composer un classeur de meilleure pratique
- Visite d'une entreprise
- Discuter au sujet d'exemples fournis par la pratique actuelle

6.2 Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques recommandés constituent une base pour enseigner la matière (branche et discipline). Il importe cependant que l'enseignant les mette en œuvre de manière judicieuse en fonction des contenus pédagogiques et des objectifs didactiques. Les enseignants voudront bien également compléter ce matériel pédagogique par des documents qu'ils auront élaborés eux-mêmes. Outre les objectifs didactiques et les contenus pédagogiques par branche ou discipline que représentent les moyens pédagogiques énoncés, ils pourront toutefois aussi faire l'objet de questions d'examen pour l'obtention du diplôme de kv edupool.

6.3 Concept d'enseignement

Les écoles partenaires accréditées sont libres de définir leur propre concept d'enseignement. Toutefois l'enseignement devra se faire d'une manière aussi proche que possible à la pratique et en fonction des degrés d'enseignement prévus. Il conviendra de contrôler régulièrement les acquis des étudiants.

6.4 Rôle des enseignants

Ce sont des personnes hautement spécialisées possédant de bonnes facultés didactiques et méthodologiques. Elles savent très bien faire face à des groupes présentant une grande diversité et des niveaux de formation différents d'un étudiant à l'autre. Ils connaissent les activités professionnelles en pratique dans leur domaine de prédilection.

7. Conditions-cadres quant à la forme

Les examens, ainsi que la correction des épreuves se dérouleront aux dates indiquées de kv edupool.

Les examens ont lieu en ligne. Les candidats doivent apporter leur propre ordinateur portable (y compris le bloc d'alimentation/chargeur) (BYOD - bring your own device). kv edupool communique les exigences techniques (voir «Notice BYOD») et n'assume aucune responsabilité quant au bon fonctionnement des appareils.

Les dates d'examen sont visibles sur le site web de kv edupool. L'inscription aux examens se fait également sur www.kv-edupool.ch, rubrique « Dates d'examen / Inscription ».

Toutes les directives découlent des dispositions relatives aux examens et qui comprend le Règlement d'examen, la liste des moyens auxiliaires autorisés et autres dispositions en la matière. Toutes ces directives ont un caractère obligatoire. Les émoluments d'examen sont perçus directement par kv edupool. Par ailleurs le site www.kv-edupool.ch contient toutes les informations au sujet des examens sous la rubrique «Dispositions relatives aux examens».